



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET
ADMINISTRATEUR SUPERIEUR
ET CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Service de l'Inspection du Travail et des Affaires Sociales
Pôle e-formation

04/03/2021

EXTERNALISATION DU PARCOURS ÉTUDIANT

- CAHIER DES CHARGES DE CONSULTATION

Le Territoire des îles de Wallis et Futuna a mis en place en 2020 un dispositif de préparation aux études supérieures pour ses bacheliers « Parcours Étudiant Wallis & Futuna ». En effet, la commission de l'Enseignement de l'Assemblée Territoriale constate que le fort taux d'échec en 1^{ère} année est non seulement dû à des lacunes dans les acquis fondamentaux mais surtout au choc culturel que subissent les jeunes Wallisiens et Futuniens à l'arrivée en Métropole.

Suite au succès du dispositif en 2020, le Territoire souhaite le reconduire en externalisant la prestation d'accompagnement des futurs étudiants et de coordination des ateliers de travail.

Dans ce contexte, il est souhaité la réalisation des prestations suivantes :

Accompagnement dans la saisie des dossiers Parcoursup

- Aide à l'orientation, établissement d'un profil métier
- Saisie des bulletins
- Recherche de formation
- Saisie des projets motivés détaillés et ciblés

Accompagnement dans la saisie du dossier social étudiant

- Saisie complète du dossier de bourse CROUS
- Saisie du dossier de demande de logement
- Demande d'immatriculation à la CPAM

Education financière

- Gestion du budget étudiant
- Aide à la recherche de jobs étudiants

Insertion professionnelle

- Rédaction de CV
- Rédaction de lettres de motivation
- Coaching entretien d'embauche

Découverte de la Métropole

- Activités autour de la culture métropolitaine
- Sensibilisation aux usages d'internet et des réseaux sociaux
- Optimisation de l'utilisation des TIC

Un objectif de 100 % des élèves inscrits ayant complété l'intégralité du programme est attendu.

Vous avez jusqu'au vendredi 16 mars 2021 à 12h00 (heure de Wallis et Futuna) pour répondre à la présente consultation auprès de - Rudy Uatini, en salle de e-formation ou par voie électronique à rudyuatini.sitas@mail.wf

La prestation débutera le 22 mars après validation du prestataire par la Commission Permanente du 19 mars

Le responsable e-formation en lien avec le service marché sera en charge d'organiser l'appel à candidature, l'accompagnement jusqu'au recrutement du prestataire et de contrôler l'avancement du programme.

Le prestataire retenu pourra accéder à la salle d'e-formation pour le déroulement des ateliers de travail.

La prestation ne devra pas s'étendre au-delà du 31 juin.

Un bilan à mi-parcours et au terme de la prestation sera demandé au prestataire.

Un déplacement à Futuna sera nécessaire pour accompagner les bacheliers Futuniens inscrits au dispositif.

La réponse à la présente consultation devra inclure :

- Un devis détaillé indiquant le coût de la prestation globale
- Une note synthétique présentant les motivations, les références et les moyens techniques du prestataire
- Le détail des ateliers de travail proposés ainsi que les objectifs liés
- Un descriptif de la méthodologie pédagogique
- Un calendrier prévisionnel
- Une attestation de régularité fiscale
- Une attestation de régularité sociale
- Une attestation de patente

Critère d'attribution :

Critère Prix	50 Points
Critère Technique	50 Points
- Expériences et références	20 Points
- Capacités et moyens déployés	15 Points
- Méthodologie	15 points

HISTORIQUE :

En 2020, 52 étudiants (35 Wallisiens et 17 Futuniens) ont suivi le parcours étudiant de Février à Juin. Les étudiants étaient répartis par groupe de 10.

En 2021, sur les 115 bacheliers, près de 60 se sont orientés vers la Nouvelle Calédonie. En moyenne, 30 % (soit, 35 sur 115) des bacheliers ne poursuivent pas d'études. Le potentiel d'étudiants s'orientant vers la Métropole est donc d'environ 20 étudiants.

Il sera donc demandé au prestataire de proposer une offre tarifaire par tranche :

- Tranche 1 : moins de 20 étudiants
- Tranche 2 : plus de 20 étudiants
- Tranche 3 : plus de 30 étudiants
- Tranche 4 : plus de 40 étudiants

REGLEMENT DE LA PRESTATION

Le règlement de la prestation s'effectuera de la manière suivante :

- 20 % à la signature
- 30 % à mi-parcours su présentation d'un bilan
- 50 % à la fin de la prestation

Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez contacter Rudy Uatini, responsable e-formation :

- Mail : rudyuatini.sitas@mail.wf
- Téléphone : 72.03.00